

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.org



16 avril 2024

N° 32

**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

SOMMAIRE




- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Résultats semaine 15,
- Sportivité semaine 15,
- Sanction,
- Sanction en retard,
- Informations coupes,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier semaines 17 à 19,
- Jeu.

SAISON 2023 - 2024

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez
0622217056
diego-sport@orange.fr
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 15 avril 2024.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE-BETE

① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ① Nom du site : fsgt31.fr
- ② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS
- ③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

③ **TARIFS**

☞ Tarifs d'arbitrage à **réglé impérativement avant** le match :

Comme précisé à l'assemblée, les défraiements d'arbitrage

Indemnité d'arbitrage : **10 €**

Défraiement de déplacement : **38 €**

Soit un total de **24 € par équipe** s'il y a un seul arbitre, ou **48 € par équipe** s'il y a deux arbitres.

④ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.**

⑤ REDACTION ET ENVOI FEUILLE DE MATCH

Il n'y a plus de feuille de match auto-carbonée. Voici les dispositions concernant l'envoi à la commission de cette feuille de match.

Pour éviter tout litige :

① La feuille de match doit être **envoyée par l'équipe victorieuse**. En **cas d'égalité**, c'est **l'équipe recevante** qui devra faire parvenir la feuille de match à la commission.

② Envoyer **sous 48 heures** cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission **avant le lundi midi**. **Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite.** N'attendez pas que la sanction " tombe " sur le bulletin.

③ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match **perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre**. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

Concernant les rencontres jouées le VENDREDI, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance).

Nous rappelons de nouveau que **les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (il sera marqué non joué par l'arbitre).

D'autre part, le **gardien de but** (quelque soit son numéro de maillot), **doit être inscrit sur la première ligne**.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

⑥ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

Pour éviter toute réclamation :

① Le capitaine doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne

correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.

② A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

Les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑦ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Un **contrôle systématique des licences** est effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige**.

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (**bien que déposée à la Commission**), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

La licence **en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée**.

ATTENTION: Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée.

Alors, prévenez vos joueurs.

⑧ COMMUNICATION TELEPHONIQUE DES RESULTATS

A l'issue de la rencontre, le **club vainqueur** ou le **recevant en cas d'égalité**, doit téléphoner le résultat du match à la commission et ceci au plus tard le **lundi qui suit la rencontre, avant midi**.

Vous pouvez également l'envoyer par courrier électronique.

Cette communication des résultats, nous permet de savoir si la rencontre a eu lieu ou non en absence de la feuille de match.

Des pénalités financières sont prévues pour le non-respect de ces dispositions.

9 **PRECISIONS REGLEMENT**

🔊 **RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes " **visiteurs** ".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Le **club visiteur** doit jouer lorsqu'il se déplace avec **l'une des deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

🔊 **LES BALLONS:**

Problème des équipes n'ayant pas de ballon pour les rencontres :

Le fait de prêter un ballon pour jouer posant quelques problèmes pour certains, les arbitres auront **pour consigne d'appliquer le règlement :**

ART 14 - § D : Chaque équipe devra présenter, avant le match un ballon en parfait état, le club recevant étant tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au déroulement de la rencontre, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

(Petit rappel : le club recevant est le club " premier nommé " dans le calendrier).

Alors **prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.**

🔊 **RAPPORT SUITE A EXCLUSION:**

Tout joueur exclu définitivement au cours de la partie par l'arbitre, **se trouve automatiquement suspendu** pour le match suivant. En outre, il est tenu **OBLIGATOIREMENT** d'adresser dans **les 48 heures** à la Commission de Discipline un rapport circonstancié sur les causes qui ont amené son exclusion définitive.

Ce rapport doit être **envoyé par COURRIER POSTAL ou ELECTRONIQUE et OBLIGATOIREMENT SIGNE par le joueur** (et non par le dirigeant).

Son dossier ne sera pas traité et le joueur restera suspendu **tant qu'il n'aura pas adressé son rapport.**

Le joueur sera autorisé à rejouer dès que la commission aura pris sa décision et que le joueur aura purgé sa sanction.

L'envoi de rapport par courrier électronique ne sera pris en compte que s'il est envoyé depuis la " **boîte mail du joueur sanctionné** ".

10 **PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7
4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11
D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

❶❶ **REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible, et être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

❶❷ **FORFAITS**

Les conséquences administratives et financières des forfaits ont largement été discutées lors de l'Assemblée. Une précision sur la déclaration du forfait est apportée :

Lorsque, malgré toutes les possibilités que nous vous donnons pour pouvoir jouer le match, vous devez déclarer forfait, **utilisez le mail de la commission foot, avec une copie pour l'accueil : commissionfoot11@31.fsgt.org**.


Si le **forfait est décidé le jour du match**, **avertissez-nous par téléphone** :
Marcel : 06 37 29 61 49, Pierre-Jean : 06 62 48 64 03, ou Patrick : 06 63 99 85 24.

RESULTATS SEMAINE 15

SEMAINE 15 DU 08/04/2024 AU 12/04/2024

RATRAPAGES

Coupe de Printemps : 1/8^{ème} de finale

SB FC LAUNAGUET	6	-	3	ASCA	
AJ SAINT-EXUPERY		Remis		BELLA BARBARIANS (F7)	
LABEGE INTER FC	4	-	2	CONFLUENT LP	
ASFP LUSITANOS	5	-	0	IO TEAM	
SOPRA STERIA FOOT	1	-	6	BLS 31(F7)	

Division : Excellence - Journée 3 aller (remis du 30/10/23)

ATHLETICO TOLOSA B		Remis		FC POTO	
--------------------	--	--------------	--	---------	---

Division : Excellence - Journée 5 aller (remis du 01/12/23)

FC CANTOU'LOUSAIN	10	-	1	FORZA VIOLA FC	
-------------------	----	---	---	----------------	--

Division : Excellence - Journée 10 retour (remis du 11/04/24)

PASPORT	8	-	0	TOULOUSE SA
---------	---	---	---	-------------

Division : Promotion Excellence - Journée 8 retour (remis du 26/02/24)

SAINT-ALBAN	8	-	0	SHADOCKS DE SEILH
-------------	---	---	---	-------------------

Division : Honneur - Journée 6 aller (remis du 07/12/23)









NIMBA OT	1	-	2	AS DRT
----------	---	---	---	--------

Division : Honneur - Journée 10 retour (remis du 29/01/24)

INTERNAT FC	5	-	1	ATHLETICO TOLOSA A
-------------	---	---	---	--------------------

Division : Promotion - Journée 12 retour (remis du 14/0/24)

AS MATRA 2	3	-	0	AS SAINT-LOUP-CAMMAS
------------	---	---	---	----------------------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	
Pas de terrain			

Rappel Semaine 14 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 15

UNE sortie temporaire, **SIX** avertissements et **DEUX** exclusions (dont une pour deux sanctions dans le même match) pour **DIX** rencontres arbitrées.

SANCTION

Rencontre FC CANTOU'LOUSAIN / FORZA VIOLA FC du 11/04/2024 - Excellence - Journée 5 aller :

Pour " **TAGLE PAR DERRIERE** " (ART 32 - §C - c),

- EXCLUSION -

ADELE Sylvain, licence n° 0369091 (FC CANTOU'LOUSAIN)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission**

SANCTION EN RETARD

Rencontre PASPORT / MECAP FC du 04/04/2024 - Excellence - Journée 12 retour :

Pour "ENERVEMENT"

- SORTIE TEMPORAIRE -, puis

Pour "PROPOS INCORRECT ENVERS L'ADVERSAIRE "

- AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) sanctions au cours de la même rencontre

Ce qui entraîne (ART 32 - §B - g)

- EXCLUSION -

GUICHARD Aurélien, licence n° 0316521 (MECAP FC),

- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.

INFORMATION COUPES

Comme annoncé lors de l'assemblée générale, à partir des ¼ de finales des diverses coupes, le règlement des arbitres sera entièrement pris en charge par les clubs, **soit un total de 24 € par équipe s'il y a un seul arbitre, ou 48 € par équipe s'il y a deux arbitres.**

RECTIFICATIF CALENDRIER

SEMAINE 18 DU 29/04/2024 AU 03/05/2024

Coupe de Printemps : ¼ de finale

FC POTO 7

BLS 31 (foot 7)

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Honneur - Journée 12 retour (remis du 11/03/24)

IO TEAM

INTERNAT FC

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Honneur - Journée 10 retour (remis du 29/01/24)

CHU TOULOUSE FC

SOPRA STERIA FOOT

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Honneur - Journée 15 retour (remis du 04/04/24)

AS EVOTEC

VIEILLES CANAILLES

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée.** Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



[Adresse terrains extérieurs utilisés par les clubs :](#)

ALTRAN FOOT : Baradels (Synthé) : Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens – Blagnac.

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade.

ASC CNES : Ramonville(Hb) : Stade municipal - allée des Sports (Piscine).

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne.

CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège(Synthé) : Collège François Mitterrand - rue Piquepeyre.

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud.

CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) : stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République.

INTERNAT FC : Fenouillet Plage(Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage.

LABEGE INTER FC : Deyme (Hb) : route de Pompertuzat - Deyme.

LABEGE INTER FC : Pompertuzat (Hb) : Complexe sportif - rue de l'Escoulier - Pompertuzat.

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - Entrée par chemin de la Palanque

ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon(Hb) : Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

AS MATRA : Balma (Hb) : Stade Latécoère - 16 à 22 avenue de La Plaine.

MECAP FC : Muret Auriol (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse.

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe.

SAINT ALBAN : St Alban Coudon(Hb) : Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

ST LOUP CAMMAS : St Loup Cammas : Complexe sportif - 62 chemin de Pontous

TERRAINS TOULOUSAINS : Ces adresses sont précisées dans le Mémento reçu par les clubs.



La problématique de plus en plus importante avec la mairie de Toulouse et les terrains nous conduit à modifier certaines programmations de rencontres. Vérifiez bien les dates et horaires de vos rencontres paraissant dans chaque bulletin (**il se peut que cela varie d'un bulletin à l'autre**). Nous nous en excusons mais nous faisons de notre mieux avec les possibilités que nous avons. Merci pour votre compréhension.

SEMAINE 17 DU 22/04/2024 AU 26/04/2024

Division : Excellence - Journée 13 retour

PASPORT	ATHLETICO TOLOSA B	Argoulets St	Je	25/04	19h45
FORZA VIOLA FC	FC CANTOU'LOUSAIN	Stadium Taton Syn	Je	25/04	20h15
TOULOUSE SA	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me	24/04	20h15
MECAP FC	FC POTO	Muret Auriol Synthé	Lu	22/04	20h00

Division : Promotion Excellence - Journée 13 retour

SAINT ALBAN	ASC CNES	St Alban Coudon Hb	Lu	22/04	20h30
AJ SAINT EXUPERY	SHADOCKS DE SEILH	Remis			
ALTRAN FOOT	AS MATRA	Blagnac Baradels Syn	Je	25/04	21h00
<u>Exempt</u> : LABEGE INTER FC					

Division : Honneur - Journée 16 retour

INTERNAT FC	SB FC LAUNAGUET	Fenouillet plage Hb	Lu	22/04	20h00
AS DRT	NIMBA OT	Sordelo Hb	Je	25/04	19h45
IO TEAM	FREESCALE	Sordelo Hb	Me	24/04	19h45
FC BALEC	ATHLETICO TOLOSA A	La Ramée St	Ma	23/04	19h45
<u>Exempt</u> : ASFP LUSITANOS					

Division : Promotion - Journée 16 retour

CHU TOULOUSE FC	AS EVOTEC	Sordelo St	Me	24/04	19h45
AS MATRA 2	ASCA	Balma Latécoère Hb	Je	25/04	20h30
SOPRA STERIA FOOT	AS ST LOUP CAMMAS	St Loup Cammas Hb	Je	25/04	20h15
CONFLUENT LP	CHIPIRONS O.	Pinsaguel Hb	Lu	22/04	20h30
<u>Exempt</u> : VIEILLES CANAILLES					

Trophée de l'amitié :

LABEGE INTER FC	ASFP LUSITANOS	Pompertuzat Hb	Me	24/04	20h30
-----------------	----------------	----------------	----	-------	-------

RATRAPAGE

Coupe de Printemps : 1/8^{ème} de finale

AJ SAINT-EXUPERY	BELLA BARBARIANS(7)	Lardenne Synthé	Me	24/04	19h45
------------------	---------------------	-----------------	----	-------	-------

SEMAINE 18 DU 29/04/2024 AU 03/05/2024

Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin : 1/4 de finale

FC POTO	NIMBA OT	Lardenne Synthé	Ve	03/05	20h00
PASPORT	AS DRT	Sordelo Hb	Je	02/05	19h45
MECAP FC	CHIPIRONS O.	Muret Auriol Synthé	Lu	29/04	20h00
SAINT ALBAN	FC CANTOU'LOUSAIN	St Alban Coudon Hb	Lu	29/04	20h30

Coupe de Printemps : 1/4 de finale

AJ SAINT EXUPERY ou BELLA BARBARIANS (F7)	FC BALEC	Sordelo St	Je	02/05	19h45
FC POTO (F7)	BLS 31(F7)	Lardenne Synthé	Me	01/05	19h45
LABEGE INTER FC	ASFP LUSITANOS	Pompertuzat Hb	Ve	03/05	20h30
SB FC LAUNAGUET	ATHLETICO TOLOSA B	Launaguet Hb	Lu	29/04	20h00

RATTRAPAGE

Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour (remis du 04/04/24)

AS MATRA SHADOCKS SEILH Balma Latécoère Hb Je 02/05 20h30

Division : Honneur - Journée 12 retour (remis du 11/03/24)

IO TEAM INTERNAT FC Fenouillet Plage Hb Lu 29/04 20h00

Division : Promotion - Journée 10 retour (remis du 01/02/24)

CHU TOULOUSE FC SOPRA STERIA FOOT **A définir**

Division : Promotion - Journée 15 retour (remis du 04/04/24)

AS EVOTEC FC VIEILLES CANAILLES **A définir**

SEMAINE 19 DU 06/05/2024 AU 10/05/2024

PAS DE RENCONTRE DURANT LA SEMAINE 19

JEU : PERSONNE N'A TROUVE ?

Pour vous faire passer cette petite trêve dans la dilettante, nous vous proposons un petit jeu de logique pour vous amuser : un " LOGIGRAMME ". Comment jouer ?

Un logigramme est une enquête à résoudre sous la forme d'une grille à remplir. Le jeu propose une introduction à l'énigme et donne des **indices**. Il vous suffit de reporter dans les cases de la grille les informations fournies par ces indices et les déductions obtenues. Complétez alors en toute logique le tableau en bas de la grille. Un logigramme est basé sur le bon sens.

Voici l'énigme : " LES VAINQUEURS "

Ce jeu n'est qu'une pure fiction pour vous divertir. Toute ressemblance avec des équipes existantes ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.

Voilà l'occasion de se remémorer les différents vainqueurs de nos compétitions.

A vous de trouver quels clubs ont gagné chaque compétition, en quelle année, et quelle était la couleur de leurs maillots.

Indice 1 : Lardenne a gagné la coupe de Printemps, avant 2023.

Indice 2 : L'équipe qui a gagné la coupe de Haute-Garonne en 2019 ne jouait ni en blanc, ni en rouge.

Indice 3 : L'équipe vainqueur de la coupe Occitane l'a gagné un an après celle qui a gagné le championnat, mais un an avant celle qui jouait en vert.

Indice 4 : L'équipe qui jouait en jaune a gagné son trophée un an plus tard que celle qui a gagné la coupe de la Haute-Garonne.

Indice 5 : Tournefeuille a gagné son trophée en 2022. Cette équipe ne jouait pas avec des maillots de couleur blanche.

Indice 6 : Muret a gagné son trophée deux ans avant Beauzelle, qui n'a pas gagné le championnat.

Pour vous aider à démarrer :

Grâce à l'indice 1, on peut inscrire **O**, pour **OUI**, en H4 (et donc en toute logique **N** pour **NON** en H1, H2, H3, H5, F1, G1, I1, J1). Ainsi que **N**, pour **NON**, en E4 et E13.

De même, l'indice 2 nous permet d'inscrire **O** en A12, et ainsi de suite.

BONNE RECHERCHE !!!!!!!

Quelques indices supplémentaires marqués.....

		ANNEE					COMPETITION					COULEUR MAILLOTS				
		2019	2020	2021	2022	2023	Championnat	Coupe Haute-Garonne	Coupe Printemps	Coupe Occitane	Challenge Sportivité	Jaune	Bleue	Rouge	Verte	Blanche
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
EQUIPE	Tournefeuille	1								N						
	Beauzelle	2								N						
	Colomiers	3								N						
	Lardenne	4				N	N	N	O	N	N					
	Muret	5								N						
COULEUR MAILLOTS	Jaune	6														
	Bleue	7														
	Rouge	8						N								
	Verte	9	N	N												
	Blanche	10						N								
COMPETITION	Championnat	11														
	Coupe Haute-Garonne	12	O											N		N
	Coupe de Printemps	13									N					
	Coupe Occitane	14	N							N						
	Challenge sportivité	15														

EQUIPE	ANNEE	COMPETITION	COULEUR MAILLOTS
TOURNEFEUILLE			
BEAUZELLE			
COLOMIERS			
LARDENNE		COUPE DE PRINTEMPS	
MURET			